

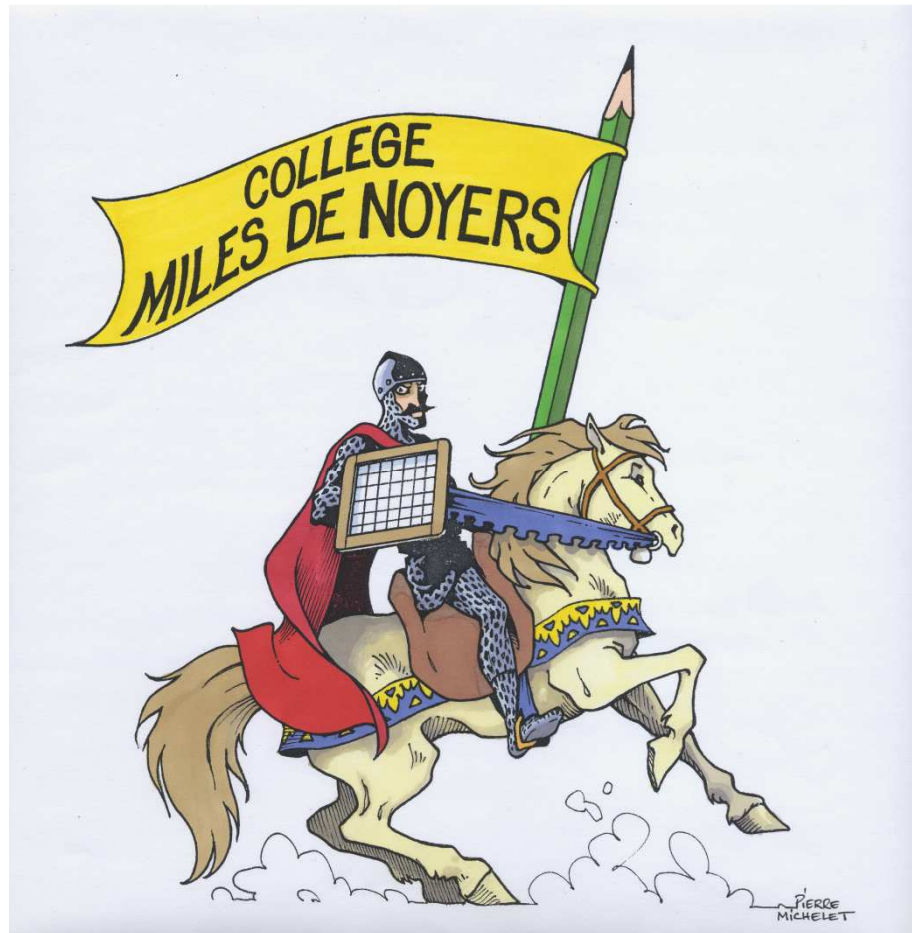


académie
Dijon



Collège Miles de Noyers
24bis rue du Pont Neuf
89 310 Noyers sur Serein

PROJET D'ETABLISSEMENT 2014-2017



Sommaire

TITRE I - diagnostic du collège.....	3
1. Contextes.....	3
2. Situation du collège Miles de Noyers.....	4
3. Organisation scolaire.....	4
- La mairie, la communauté de communes et le Conseil Général.....	5
4. Accompagnement des élèves.....	5
TITRE II - Bilan des actions du projet d'établissement 2009-2012.....	6
Axe 1 : Donner davantage d'ambition aux élèves et à leur famille dans leur projet d'orientation	6
Indicateurs :	6
Axe 2 : Améliorer les performances par l'offre culturelle et les échanges avec l'environnement proche.....	7
Axe 3 : Accroître la réussite scolaire des élèves en difficulté en assurant une prise en charge individualisée et un suivi rigoureux.....	9
Axe 4 : Mieux et plus associer les parents à l'accompagnement et au suivi des élèves.....	10
Indicateurs :	10
Titre III - Le cadre du projet académique 2014-2017.....	11
1. Favoriser l'ambition et la réussite de tous les élèves.....	11
2. Devenir une académie pilote	11
3. Développer une politique académique multi partenariale et inclusive	11
4. Rénover le pilotage académique, au service des élèves et des personnels.....	11
TITRE IV - Rappel des objectifs du contrat passé entre le collège Miles de Noyers et le rectorat de Dijon.....	12
Objectif 1 : Une meilleure fluidité des parcours en proposant des dispositifs efficaces pour nos élèves en difficulté, afin d'accroître leur réussite, tout en conduisant le maximum d'élèves aux niveaux de compétences attendus en fin de scolarité au collège. Vers un projet scolaire ambitieux pour tous. (Axes 1 et 2).....	12
Objectif 2 : Renforcer l'éducation à l'orientation en direction des élèves et des familles.....	12
Objectif 3 : Maintenir l'offre culturelle et les échanges avec l'environnement proche.....	12
Objectif 4 : Maintenir la sérénité au collège et une vie collective paisible : former des individus autonomes et citoyens.....	12
TITRE V - Axes de l'action pédagogique et éducative : 2014-2017	13
Axe 1 : Installer, développer puis généraliser l'enseignement et l'évaluation par compétences pour donner du sens aux apprentissages et favorisant une évaluation positive.	13
Axe 2 : Améliorer le continuum scolaire entre l'école, le collège et le lycée pour favoriser la prise en charge en classe de l'élève, tout au long de son parcours, et développer une ambition adaptée aux compétences de chaque élève :	13
Axe 3 : Faire du collège un lieu de vie et d'apprentissage de la citoyenneté.	13
Axe 4 : poursuivre l'ouverture de l'établissement sur l'extérieur	14
ANNEXE1 Projet éducatif et de vie scolaire 2014-2017 - Collège Miles de Noyers	Erreur ! Signet non défini.
ANNEXE2 : Projet documentaire du C.D.I 2014-2017.....	Erreur ! Signet non défini.
ANNEXE3 le projet EPS est en cours de réécriture (prévu pour les vacances d'octobre 2014). Ci-joints, les avenants 2014-2015 au projet 2008-2011.	Erreur ! Signet non défini.
ANNEXE4 : CESC (Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté)	Erreur ! Signet non défini.
ANNEXE 5 : Fiches actions	Erreur ! Signet non défini.
FICHE – ACTION N°1	Erreur ! Signet non défini.
FICHE – ACTION N°3	Erreur ! Signet non défini.
FICHE – ACTION N°4	Erreur ! Signet non défini.
FICHE – ACTION N°5	Erreur ! Signet non défini.

TITRE I - diagnostic du collège

1. Contextes

a. Situation géographique et politique

b. Le village de Noyers sur Serein compte moins de 700 habitants. C'est un bourg médiéval préservé dont l'essentiel du patrimoine date du 15^{ème} siècle. Il est classé parmi les 137 plus beaux villages de France et situé au carrefour de l'Avallonnais, du Tonnerrois et du Chablisien. Il fait partie du pays de l'Avallonnais

c. Contexte socio-économique

La population du canton de Noyers est globalement âgée et la population active représente, à près de 70%, des ouvriers (28%), employés (23%) et agriculteurs (18%). Les cadres et professions intellectuelles sont sous représentées (4.2% alors que la moyenne nationale est de 8.8% en 2010).

Le taux de chômage était moins élevé en 2009 que sur l'ensemble du territoire (8.2% contre 9.1%). Ces chiffres révèlent une population économiquement fragile sans pour autant être démunie.

d. Population scolaire

- L'essentiel de la population provient du secteur de recrutement et utilise les transports scolaires, de ce fait, 97% des élèves sont demi-pensionnaires.

- Le collège recrute dans dix écoles primaires rurales alentours dont les plus importantes sont Noyers et l'Isle sur Serein.

- Le taux de professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) défavorisés est supérieur de 14 points au taux départemental. Mais c'est la frange haute de ces PCS qui est la plus importante (employés, artisans, commerçants et agriculteurs). Cela indique une majorité de familles avec de petits moyens.

Distribution par PCS regroupées - 2012-2013	Etab	Dépt	Acad	France
Cadres supérieurs et enseignants	5,4	14,9	17,2	22,2
Cadres moyens	10,3	12,2	13,7	12,6
Employés, artisans, commerçants et agriculteurs	44,6	28,3	28,1	26,8
Ouvriers et inactifs	39,7	40,9	38,0	35,1
Non renseignée	0	3,8	3,0	3,3

- Le pourcentage d'élèves boursiers est très inférieur au pourcentage académique ce qui a des incidences sur le coût de l'école et notamment des voyages et sorties facultatives pour les familles.

Pourcentage de titulaires d'une bourse de collège	2010	2011	2012	2013
% de boursiers de l'établissement	18,0	20,4	16,4	17,4
% de boursiers de l'académie	23,7	22,4	24,2	

- Les élèves « à l'heure » en 6^o sont dans la moyenne nationale et ce taux est en progrès constant depuis 2008.

Pourcentage d'élèves à l'heure à l'entrée en 6ème - 2012-2013	Etab	Yonne	Acad	France
	85,9	83,8	84,8	84,9

- Les élèves

Les élèves sont globalement disciplinés mais semblent pour une part subir leur scolarité sans qu'elle ait un véritable sens. Leurs projets sont souvent peu ambitieux et limités au domaine du « connu » et pour éviter la mobilité qu'imposerait un autre projet. L'entrée au collège est pour la plupart d'entre eux la première (et importante) marche vers une ouverture extérieure.

- Les parents d'élèves

Les rapports avec parents sont très majoritairement agréables. Plusieurs sont investis dans les activités extra scolaires et sont demandeurs d'un lien plus fort entre l'école et les familles.

L'ALPECN, l'association de parents d'élèves, est très active et participe pour beaucoup au financement des activités pédagogiques. La coopération entre l'association et le collège est constructive.

2. Situation du collège Miles de Noyers

a. Structure (évolution depuis 2009)

- Construction : le Collège Miles de Noyers a été construit en 2009 en PPP. Un groupe scolaire avec pôle d'animation qui ouvre ses portes en 2014 juste à côté.

- L'établissement accueille 247 élèves à la rentrée 2013. 233 prévus en 2014. Une baisse significative d'effectifs est à prévoir pour les deux prochaines années. Le nombre de divisions varie entre 10 et 11.

- Le collège propose une classe de promotion sportive APPN en 6° et 5° ainsi que des options Latin et DP3H. Les langues vivantes sont limitées à l'anglais LV1 et l'espagnol LV2.

- L'essentiel de la population provient du secteur de recrutement et utilise les transports scolaires, de ce fait, 97% des élèves sont demi-pensionnaires.

b. Locaux et dépendances

- L'établissement, vaste et bien aménagé, permet de gérer de manière confortable la pédagogie. Chaque enseignant dispose d'une salle dotée d'au moins un ordinateur connecté au réseau pédagogique et relié à l'ENT Liberscol.

- Locaux sportifs : Le collège a la responsabilité d'un gymnase polyvalent. Il bénéficie aussi du terrain de football attenant.

• Les personnels

- L'équipe de direction comprend le principal et la gestionnaire. Ils sont secondés par la secrétaire de direction et la CPE.

- L'équipe de vie scolaire :

• Un poste de CPE

• Les AED/AP : le collège est doté de deux postes d'AED et d'un demi-poste d'AP.

→ Le projet vie scolaire (Annexe N°1) a été réécrit durant l'année 2013-2014, dans la perspective du présent projet d'établissement.

- L'équipe enseignante est au nombre de 21. 3 BMP partagent leurs services avec d'autres établissements.

Ancienneté des enseignants dans le poste (en 4 classes) - 2012-2013	Etab.	Dépt.	Acad.	France
Moins de 2 ans	36,8	34,4	35,5	35,8
De 2 à 5 ans	31,6	16,4	16,8	19,0
De 5 à 8 ans	10,5	13,6	14,1	16,1
Plus de 8 ans	21,1	35,6	33,7	29,1

Un noyau important de l'équipe enseignante est stable : à la rentrée 2013, il n'y a eu qu'un seul départ (hors BMP).

- Les agents : Le Conseil Général a attribué 4 agents de service ainsi qu'un chef de cuisine et son second.

N.B : La majeure partie de la maintenance est réalisée par l'entreprise Dalkia sous contrat avec le conseil général. C'est assurément un atout technique pour le collège.

- Les autres personnels

• Un demi-poste d'infirmière.

• Une COPsy intervient au collège $\frac{1}{2}$ journée par semaine et sur demande

• L'assistante sociale intervient à la demande.

3. Organisation scolaire

a. Organisation

- La composition des classes est élaborée de manière hétérogène par les professeurs (dont les professeurs principaux) de chaque niveau, aidés du service de vie scolaire et pilotée par le chef d'établissement.
- Plusieurs divisions ont été bâties autour de projets pédagogiques (classe promotion APPN, atelier Flûte, atelier Théâtre, atelier Astronomie) principalement pour les niveaux 6° et 5°.
- les classes les plus chargées bénéficient de découpages en groupe selon les possibilités offertes par la dotation horaire.

b. Organisation de la journée : l'amplitude horaire restreinte (9h-17h) a pour conséquence une pause méridienne décalée et qui peut être limitée à 1h ainsi qu'un problème dans l'organisation d'activités périscolaires. D'autre part, Le mélange de cours d'une heure, une heure 30 et deux heures, malgré d'indéniables atouts pédagogiques, transforme l'emploi du temps journalier en une sorte de « gruyère » ou les pauses d'1/2 heure compliquent le fonctionnement de la vie scolaire.

c. Ressources extérieures et partenariats :

- Les associations : le collège a développé des partenariats plus ou moins actifs avec les associations nucléaires : Le patrimoine oublié - Les rencontres musicales de Noyers - Les amis du vieux Noyers.
- L'association de parents d'élèves est très active. Elle organise de nombreuses activités (vente de chocolats et de biscuits par exemple) et participe au financement des voyages et sorties de manière significative.
- Les intervenants extérieurs :
 - L'accompagnement éducatif « échecs » est animé par un ancien maître international
 - L'atelier théâtre est animé par un acteur professionnel rémunéré.
 - les EPLE voisins : Noyers est un petit collège, à l'instar de ses voisins Ancy le Franc, Vermenton et dans une moindre mesure Chablis. Pour pouvoir à la fois mener un politique budgétaire rigoureuse mais aussi et surtout pour augmenter la performance de ces établissements il est important de développer des partenariats, ponctuels dans un premier temps.
- La mairie, la communauté de communes et le Conseil Général.

4. Accompagnement des élèves

a. La gestion de l'hétérogénéité et l'accompagnement personnalisé.

Des ateliers de motivation et d'estime de soi, tous niveaux confondus sont menés conjointement, depuis deux ans, par la COPsy et des personnels (professeurs, CPE). Il reste à définir un protocole d'évaluation.

b. Accompagnement éducatif existe principalement sous forme d'aide aux devoirs animée par l'assistante pédagogique. Puisque l'ensemble des élèves prend les transports scolaires, ils ne peuvent pas rester après les cours.

Une aide individualisée a été mise en place sur les plages de liberté des élèves, animée par l'assistante pédagogique mais en liaison avec les professeurs (PP de 6° principalement)

c. L'accompagnement personnalisé respecte, au minimum, les dispositions officielles. Des groupes de compétences sont à l'étude.

d. PPRE : Des PPRE et PPRE passerelle sont mis en place en fonction des besoins des élèves.

- La liaison école collège se limite à la commission de liaison de fin d'année. Le conseil école collège a été installé en 2013. Les premiers projets débiteront en 2014
- Liaison collège lycée. Une collaboration pédagogique en mathématiques est effective depuis deux ans avec le lycée de secteur.

TITRE II - Bilan des actions du projet d'établissement 2009-2012

Axe 1 : Donner davantage d'ambition aux élèves et à leur famille dans leur projet d'orientation

Indicateurs :

a. Taux d'accès 6^{ème}/3^{ème}

C'est l'une des interrogations les plus importantes : le taux d'accès est en baisse régulière depuis 2009. Il est impératif d'en expliquer les causes et d'y remédier.

	2009	2010	2011	2012	2013
Taux d'accès brut	85	77	74	67	69
Valeur ajoutée / Académie		+3	0	-8	-7
Valeur ajoutée / France		+2	-2	-10	-8

b. Taux de passage 3^{ème}/2^{nde} G et T.

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Taux d'accès brut	50,0	47,8	45	63	65	
Taux d'accès attendu académique	62,0	56,3	59	60	61	
Taux d'accès attendu France	64,9	58,5	61	62	62	

Le taux de passage en seconde générale et technologique est en augmentation depuis 2009 mais le taux d'accès reste très supérieur au taux réel. Il faut continuer de développer l'ambition des élèves tout en les accompagnant dans l'élaboration de leur projet personnel.

c. Taux de passage 3^{ème} / 2^{nde} Professionnelle

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Taux d'accès brut	20,5	26,1	22	15	17	
Taux d'accès attendu académique	19	21,3	20	20	25	
Taux d'accès attendu France	20	23	22	22	24	

Le taux de passage en seconde professionnelle baisse mécaniquement depuis 2009 (au profit des sections générales et technologiques). Il est primordial de construire des parcours ambitieux pour tous les publics en tenant compte, d'abord, du projet de l'élève mais aussi de l'offre de formation et des débouchés potentiels, que ce soit en termes de rémunération ou de mobilité.

d. Taux d'orientation en apprentissage

L'orientation en apprentissage est limitée à des projets professionnels réfléchis et travaillés très en amont avec les professionnels. Le taux demeure stable (aux alentours de 5%)

e. Devenir des élèves en fin de 2nde.

Devenir des élèves de 3ème en fin de 2GT - 2013-2014			
	Etab	Acad	France
1ère générale	76.5	65.9	64.5
1ère Techno	14.7	20	20.6
REDOUBLEMENT	2.9	7	8.4
AUTRES SITUATIONS	5.9	3	2.8
TOTAL	100	100	100

Devenir des élèves de 3 ^{ème} en fin de 2nde Pro - 2013 2014			
	Etab	Acad	France
1ère PRO	75	84.5	82.7
REDOUBLEMENT	0	2.3	4.3
AUTRES SITUATIONS	25	12.4	12.2
Devenir des élèves de 3ème en fin de 1ère année de CAP - 2013-2014			
2ème année de CAP	100	78.9	74

Taux d'accès au second cycle complet (2GT+2Pro+CAP) :

	2009	2010	2011	2012	2013
Taux d'accès brut	75,0	76,1	73	81	83
Taux d'accès attendu académique	84,0	81,2	83	83	88
Taux d'accès attendu France	88,4	86,2	87	88	

On voit bien que le taux d'accès au second cycle sur l'ensemble d'une cohorte 6° - 3° est moins important à Noyers En augmentation constante, il tend à se rapprocher des moyennes attendues.

BILAN de l'axe 1 : Donner de l'ambition aux élèves tout en travaillant à l'accomplissement de leur projet pour leur offrir l'accession à une qualification la plus haute et la plus adaptée possible. La difficulté consiste à évaluer les potentialités de chacun tout en développant la curiosité des élèves afin de leur permettre de construire leur projet en toute connaissance de cause. Les indicateurs choisis permettent de voir l'évolution du degré d'accès à une qualification élevée et les résultats des élèves en fin de première année de lycée. Ils révèlent que ces résultats sont en progrès constants et qu'ils tendent à se rapprocher des moyennes attendues.

Axe 2 : Améliorer les performances par l'offre culturelle et les échanges avec l'environnement proche.

Indicateurs :

- Nombre d'élèves qui demandent à être inscrits : section sportive, atelier théâtre, atelier arts visuels, atelier astronomie, groupe instrumental.

⇒ Bilan ateliers : le pourcentage d'élèves inscrits dans l'ensemble des dispositifs est assez stable : environ 30 % des élèves de 6° et 30% des élèves de 5°.

• Nombre d'élèves inscrits en accompagnement éducatif

⇒ Bilan accompagnement éducatif : aide aux devoirs.

Pour l'année 2012-2013, l'accompagnement éducatif « aide aux devoirs et aux leçons » a concerné :

- 32 élèves de 6^{ème}. (45%)
- 24 élèves de 5^{ème}. (47%)
- 19 élèves de 4^{ème}. (32%)
- 21 élèves de 3^{ème}. (44%)

Soit 96 ont bénéficié d'une aide

Trois créneaux le soir de 17h15 à 18h15 ont été ouverts et ont concerné 15 élèves en 2012-2013 et 18 élèves en 2013-2014.

Ce dispositif se répartit comme suit : 1h par classe sur l'emploi du temps animées par l'assistant pédagogique - 1 h de 17h15 à 18h15, 3 fois par semaine animées par l'assistant pédagogique.

	6°	5°	4°	3°	Total
2012-2013	32	24	19	21	96
2013-2014					

Bilan accompagnement éducatif : autres activités Des plages ludiques ont été développées le vendredi après-midi pour mettre en place l'accompagnement éducatif culturel : le théâtre, les échecs et l'atelier astronomie. Pendant la pause méridienne, 24 élèves ont pu pratiquer l'escalade et 15 le badminton, mais tous n'y ont pas accès faute de créneau.

⇒

	Badminton	Escalade	Echecs	Théâtre	Astronomie	total
2012-2013	24	15	15	13	17	54
2013-2014	12	28	30	10	15	81

⇒ L'offre culturelle :

- Actions menées avec l'association du vieux château.
- Artiste en résidence
- Rencontre avec des professionnels de la musique dans le cadre des rencontres musicales de

Noyers.

- Concert d'harmonie
- Chorale.
- Concert de flûte
- Collège au cinéma.
- Visites et sorties « obligatoires » dans chaque discipline et DP3H.
- Séjours en Angleterre, Séjours sportifs
- Les tournois et concours :
 1. Handball, escalade, APPN, badminton
 2. Big Challenge, Rallye des maths, Ramène ta science, Plaisir de lire.

⇒ Le Parcours de métiers et de formations (PDMF)

- Les forums des métiers de Noyers et d'Avallon, le forum Infory.

BILAN de l'axe 2 : La configuration spécifique de Noyers, l'engagement du Conseil Général, la politique volontariste des précédentes directions mais surtout le dévouement des acteurs – en particulier les enseignants – ont permis d'offrir une palette d'actions culturelles riches et variées. Tous les élèves ont eu la possibilité de bénéficier, à un moment ou un autre de leur scolarité, à plusieurs de ces actions. En ce qui concerne l'accompagnement éducatif, la participation des élèves est en hausse constante mais demeure encore trop réduite mais la faible amplitude horaire et le fait que la quasi-totalité des élèves sont transportés rendent difficile une véritable amélioration de l'offre.

Axe 3 : Accroître la réussite scolaire des élèves en difficulté en assurant une prise en charge individualisée et un suivi rigoureux.

Réduire le nombre de redoublements, dont l'inefficacité globale est aujourd'hui bien démontrée, implique un suivi de l'élève afin de lui permettre d'atteindre ses objectifs.

- Les Projets personnalisés de réussite éducative (ou PPRE)
- La liaison CM2 - 6° (formalise aujourd'hui par un conseil école collège)
 - o Les PPRE Passerelle (font le lien entre l'école primaire et le secondaire)
- La liaison collège lycée.
- Le lien avec les parents
- Le PDMF (ou PIODMEP)
- L'accompagnement personnalisé - l'accompagnement éducatif...
- L'enseignement par compétences

Indicateurs :

- Taux de redoublement

Taux de redoublement global en classe de 6ème	2009	2010	2011	2012	2013	2014
pour l'établissement	1,6	6,2	0,0	9,2	1,3	
pour le département	4,4	4,1	4,0	3,2	2,2	

Taux de redoublement global en classe de 5ème	2009	2010	2011	2012	2013
pour l'établissement	0,0	0,0	3,3	0	1,9
pour le département	4,4	3,1	2,8	1,8	1,1

Taux de redoublement global en classe de 4ème	2009	2010	2011	2012	2013
pour l'établissement	4,3	6,3	0,0	1,8	0
pour le département	4,4	4,1	3,6	2,7	1,7

Taux de redoublement global en classe de 3ème	2009	2010	2011	2012	2013
pour l'établissement	2,2	2,1	1,9	1,8	2,1
pour le département	4,7	4,4	3,9	2,9	3,4

- Le taux de redoublement se situe dans les moyennes départementale et académique depuis 2009

- PPRE

- Les PPRE passerelle (Liaison CM2 / 6°)

En 2012, 4 élèves de 6ème avaient bénéficié d'un PPRE passerelle, en 2013, ils étaient 8.

Au fil des années le nombre d'élèves qui arrivent en 6^{ème} avec des difficultés d'apprentissage est de plus en plus élevé, par exemple 27 élèves n'avaient pas validé le palier 2 à la rentrée 2012.

- Les PPRE : sur les 4 niveaux, 30 PPRE ont été mis en place en 2012 et presque autant en 2013 mais la difficulté d'en évaluer les résultats sur le long terme demeure. D'autre part, le PPRE ne permet pas toujours de compenser les faiblesses des élèves en grande difficulté.

- Résultats DNB : contrôle terminal. Cf Titre II 1.b.

a. Validation du socle commun de connaissances de compétence et de culture

LPC	pourcentage	En nombre d'élèves
2011	88.4%	46/52
2012	88.1%	60/67
2013	89.6%	43/48
2014	85%	51/60

b. Résultats au DNB : Les résultats sont satisfaisants : les taux de réussite au DNB sont supérieurs ou égaux au taux départementaux et académiques

Taux de réussite au DNB	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Taux de réussite brut	75	74	83	87	88	86.6
Département	77.5	79.2	76.3	78.9	83.4	
Académie	84.2	84.2	81.5	83.7	87.2	
France	83.9	83.3	85	86.2	85.6	86.6

Axe 4 : Mieux et plus associer les parents à l'accompagnement et au suivi des élèves.

Indicateurs :

- Fréquentation des différentes réunions et entretiens.
- Taux de désaccords sur le choix d'orientation des familles par rapport aux décisions du chef d'établissement.
- 1 désaccord lié au calendrier de l'orientation en 2014
- Pas d'appel en 3° depuis 2009

Organiser des modes de communication interne et externe qui permettent une information la plus exhaustive possible à l'ensemble de la communauté éducative.

- L'utilisation conjointe de l'ENT et du site internet (en plus des annotations sur le carnet de liaison et du téléphone) :
 - ⇒ Le taux d'utilisation de l'ENT (Liberscol) est satisfaisant : 218 /247 parents se sont connectés au moins une fois en 2013-2014 (88%).
 - ⇒ 22 800 visites du site internet depuis sa création.

Le nombre de parents d'élèves présents aux réunions institutionnelles varie selon le niveau de classe. La fréquentation est plus élevée en 6° et baisse en 5° et 4° tout en restant notablement élevée.

Le téléphone, le carnet de liaison et les rendez-vous demeurent les media privilégiés dans le lien avec les familles. L'ENT et le site du collège offrent une visibilité réelle

Titre III - Le cadre du projet académique 2014-2017

1. Favoriser l'ambition et la réussite de tous les élèves

- Améliorer les acquis et les résultats de la maternelle au supérieur
- Garantir l'équité scolaire
- Construire des parcours ambitieux pour tous les publics et sur tous les territoires
- Promouvoir l'accès à l'enseignement supérieur

2. Devenir une académie pilote

- Déployer les usages numériques à tous les niveaux
- Contribuer à la transition énergétique et au développement durable
- S'ouvrir à l'international et à la diversité linguistique
- Enrichir et promouvoir les formations aux métiers d'arts

3. Développer une politique académique multi partenariale et inclusive

- Structurer l'offre de formation en développant les réseaux et le continuum Bac-3 / Bac+3
- Devenir un acteur incontournable de la formation tout au long de la vie
- Renforcer les relations école-entreprise
- Favoriser la diffusion de la culture dans toutes ses expressions

4. Rénover le pilotage académique, au service des élèves et des personnels

- Promouvoir une culture commune des objectifs académiques.
- Généraliser la démarche de contractualisation, améliorer son suivi et renforcer le dialogue de gestion.
- Mobiliser la politique qualitative de gestion des ressources humaines au service du projet d'académie
- Déployer une politique de formation au service du projet d'académie

TITRE IV - Rappel des objectifs du contrat passé entre le collège Miles de Noyers et le rectorat de Dijon.

Objectif 1 : Une meilleure fluidité des parcours en proposant des dispositifs efficaces pour nos élèves en difficulté, afin d'accroître leur réussite, tout en conduisant le maximum d'élèves aux niveaux de compétences attendus en fin de scolarité au collège. Vers un projet scolaire ambitieux pour tous. (Axes 1 et 2)

Objectif 2 : Renforcer l'éducation à l'orientation en direction des élèves et des familles

Objectif 3 : Maintenir l'offre culturelle et les échanges avec l'environnement proche.

Objectif 4 : Maintenir la sérénité au collège et une vie collective paisible : former des individus autonomes et citoyens.

TITRE V - Axes de l'action pédagogique et éducative : 2014-2017

Axe 1 : Installer, développer puis généraliser l'enseignement et l'évaluation par compétences pour donner du sens aux apprentissages et favorisant une évaluation positive.

- Poursuite de la formation au Plan Académique de Formation
 - Gestion de l'hétérogénéité et des élèves à besoins particuliers
 - L'accompagnement des élèves, l'accompagnement personnalisé
 - L'enseignement par compétences
- Passage à sacoché
 - Expérimentation ou innovation :

Collège sans note ? 6° sans note (cycle 3) ? Autre ?

- Développer le travail transdisciplinaire (à c. histoire des arts) : **Fiche action N°8**
- Valoriser les enseignements expérimentaux : **Fiche action N°7**
- Développer l'accompagnement personnalisé en groupes de compétences (alignements et projets)
 - Evaluer les compétences dans les situations les plus variées (clubs - AS - AEcc)
 - Expérimentation de méthodes d'éducation « ouvertes » (Montessori - Freinet...)
- Développer le goût de l'effort
 - Cross du collège
 - Ateliers de compétences
- Accroître la réussite scolaire des élèves en difficulté en assurant une prise en charge individualisée et un suivi rigoureux.
 - Reconduction et approfondissement des actions précédentes.

Axe 2 : Améliorer le continuum scolaire entre l'école, le collège et le lycée pour favoriser la prise en charge en classe de l'élève, tout au long de son parcours, et développer une ambition adaptée aux compétences de chaque élève :

- Continuer à fluidifier les parcours tout en accompagnant les élèves
- Pouvoir donner davantage d'ambition aux élèves et à leur famille dans leur projet d'orientation
 - Faire évoluer le PDMF (PIODMEP) et la DP3 dans l'optique d'une ambition adaptée aux compétences de l'élève.
- Faire fonctionner le conseil école collège et les collaborations pédagogiques avec le lycée de secteur

Axe 3 : Faire du collège un lieu de vie et d'apprentissage de la citoyenneté.

- Projet éducatif et vie scolaire : [Annexe N°1](#)
 - formation des délégués
 - prévention par les pairs
- Projet documentaire : [Annexe N°2](#)
- Mieux et plus associer les parents à l'accompagnement et au suivi des élèves.
 - Mallette des parents

- Projets conjoints Collège / parents dans le respect des attributions de chacun.
- Projet EPS : [Annexe N°3](#)
- CESC : [Annexe N°4](#)
- Créer un centre de culture et de connaissances
 - Musée interactif
 - Annexe « Vie scolaire » du CDI : lieu d'échange et de détente studieuse.
 - Expositions temporaires avec les partenaires extérieurs

Axe 4 : poursuivre l'ouverture de l'établissement sur l'extérieur

- Développer le travail en réseau avec les établissements voisins
 - Devoirs communs avec d'autres établissements
 - Mise en commun de projets et interventions
- Améliorer les performances par l'offre culturelle et les échanges avec l'environnement proche et plus lointain.
 - Sorties
 - ❖ Centre Pompidou
 - ❖ Université de Dijon
 - Voyages
 - ❖ Angleterre 3° (1 an/2)
 - ❖ Séjour sportif 5° (1 an/2)
 - Interventions extérieures
 - ❖ Conteur
- Organiser des modes de communication interne et externe qui permettent une information la plus exhaustive possible à l'ensemble de la communauté éducative.
 - Liberscol
 - Lettre aux parents
 - Site du collège
 - Réunions diverses
 - Couverture médiatique
 - E-sidoc
 - « Vitrine » des trophées